

**PORTES DES PIERRES DOREES
LES HAUTS DE LIERGUES**

Construction de 8 logements collectifs en accession

PRESTATIONS DETAILLES PAR CORPS D'ETAT

TERRASSEMENTS

- .Préparation du terrain comprenant nettoyage, abattage d'arbres et dessouchage.
- .Décapage des terres végétales, stockage sur site pour réutilisation et évacuation des terres excédentaires.
- .Terrassement en pleine masse, géotextile, remblaiement des plates formes suivant étude de sol sur l'emprise des voiries et des bâtiments.
- .Création de bordures bateaux sur les entrées compris raccords d'enrobé.
- .Implantation par un géomètre des ouvrages à construire.
- .Finition des sols : voiries, places de parking et cheminement piétons en enrobé.
- .Panneaux de signalisations et marquages au sol.
- .Epanchage des terres végétales sur les zones en espaces verts.

ESPACES VERTS – CLOTURE

- .Préparation du terrain, engazonnement, plantation d'arbres à faible développement, plantation de haies suivant plans de l'architecte et recommandations environnementales.
- .Fourniture et pose de clôture grillagée 1,20 m de hauteur simple torsion, doublée d'une haie à l'extérieur, pour les jardins privatifs du rez-de chaussé.

MACONNERIE

Structure :

- .Murs de façades et pignons en briques creuses de type POROTHERM de 0,20 m avec arrêtes dressées avant pose des menuiseries.
- .Murs mitoyens entre pièces habitables de deux logements en voile béton.
- .Murs mitoyens remontés sous toiture (y compris trou d'hommes).
- .Murs agglos de 20 cm d'épaisseur sur les garages.

Dallages :

- .Dallages suivant études du BET Structure.
- .Dallage des garages avec pente de 1cm/m du fond de chaque garage jusqu'au portail.

Planchers :

- .Planchers intermédiaires constitués par dalles pleines.

.Plafond de la cage d'escalier constitué par une dalle pleine y compris sur une partie des communs pour l'accès aux combles.

Chape :

.Chape flottante isophonique désolidarisée

Escalier béton préfabriqué :

.Désolidarisé de la structure (acoustique)

Balcons :

.Dalle béton désolidarisé de la structure, muret garde-corps poteaux et poutres BA.

.Finition dalettes sur plots

.Sous faces en béton brut de décoffrage recouvertes d'une couche de peinture finition dite courante

- **CHARPENTE**

.Charpente réalisée en fermettes industrialisées sapin entraxe 0,60 m

.Bandeaux et rives sapin de 21 mm d'épaisseur, hauteur mini 25 cm avec couches d'impression et 2 couches de peinture.

.Platelage dans combles pour accès aux souches et extracteurs en planches de 27 mm d'épaisseur avec garde-corps.

.Chevêtre pour passage désenfumage, accès toiture, etc.

.Pyrodôme de désenfumage sur escalier enclouonné

- **COUVERTURE – ZINGUERIE**

.Mise en œuvre d'un film sous toiture, pose tendue avec double littelage

.Tuile terre cuite de teinte rouge naturelle

.Solins et abergements en zinc.

.Gouttières et descentes en zinc.

.Dauphin fonte sur hauteur 1 ml, en pied de chute.

- **MENUISERIES EXTERIEURES**

.Menuiseries extérieures en PVC plaxé de teinte « gris poussière » – RAL 7037 - suivant nuancier de la commune

.Volets roulants en P.V.C. teinté gris dans la masse – lames double parois de 14 mm d'épaisseur avec ajourage réglable. Lame finale en aluminium.

.Motorisation électrique de l'ensemble des volets roulants

.Caisson intérieur accessible PVC

- **MENUISERIES INTERIEURES**

Porte palière :

.Huisserie métallique + couvre-joint bois mouluré

.Portes métalliques type MALERBA à peindre.

.Serrure à canon européen 5 pistons, type Vachette ou équivalent.

.Fermeture trois points – classement A2P.

.Béquille simple (intérieure).

.Poignée ou pommeau de tirage (extérieur)

.Quincaillerie de marque BEZAULT RIV BLOC SENIOR.

.Œilleton.

.Butée de porte

Portes intérieures des logements :

.Huisseries métalliques ou bois

.Portes alvéolaires type Reghini avec décor peintes en blanc avec condamnation pour les pièces de bains et WC.

.Butées de portes.

.Quincaillerie BEZAULT aspect brossé

Portes de placards :

- .Coulissantes type SOGAL, coloris blanc, épaisseur minimum 10 mm pour placards de largeur > 1 ml avec traverse basse bois de la hauteur de la plinthe. Profil en tôle.
- .Aménagement de placard > 1 ml avec 1/3 rayonnage finition mélaminé posé sur crémaillères (minimum 5 rayons par placard) et 2/3 tringle penderie.
- .Aménagement de placards < 1 ml avec 1 rayonnage toute largeur avec tringle penderie.
- .1 placard dans l'entrée et 1 placard dans chaque chambre sauf 1.
- .Porte de placard type SOGAL sur chaudière.

Portes locaux communs :

- .Portes sur cages d'escalier, sas, locaux techniques et communs à âme pleine avec revêtement isogyl à peindre, ferme-porte hydraulique, quincaillerie RIV BLOC SENIOR, amortisseurs de chocs, canon européen sur organigramme.
- .Poignée de tirage sur face extérieure et béquille et bouton moleté sur face intérieure.

Trappes – Portes de GT :

- .Trappes de visite des gaines techniques.
- .Portes de gaines techniques isogyl à peindre.
- .Trappes d'accès aux combles et locaux techniques sur charnière et avec serrure à canon européen.
- Isolation de la face supérieure.

Boîtes aux lettres :

Boîtes aux lettres aux nouvelles normes, incorporées dans ensemble. 2 clefs par logement.

Tableau d'affichage : installé dans chaque hall avec fermeture à clef, (50x60 cm).

Boîte à papier : Corbeille anti-feu installée dans chaque hall.

Miroir dans hall d'entrée : Dimension minimum 1,50 x 2,35 m incorporé ou avec encadrement bois à vernir.

Autres cas : Plans consigne de sécurité dans hall RDC.

- ISOLATION

- .Doublage des parois extérieures par complexe isolant composé soit d'une plaque de polystyrène graphyté et d'un parement plâtre (hydrofuge dans les pièces humides).
- .Cordon de colle continu sous plafond placoplâtre.
- .Doublage acoustique des machineries, cages d'escaliers, des mitoyens.
- .Isolation en combles sur plafond du dernier niveau laine de verre soufflée ou déroulée épaisseur selon étude thermique RT 2012.
- .Doublage acoustique des refends mitoyens en combles par laine de verre.
- .Isolation des conduits de ventilation en combles à assurer.
- .U plastique dans pièces humides.
- .Poteaux d'arrêt de doublage

- CLOISONS

- .Cloisons de distribution à âme alvéolaire et parement plâtre de type PLACOPAN ou équivalent dans les pièces sèches et hydrofuge pour les pièces humides, sauf cloisons délimitant le coin jour et le coin nuit qui seront de type PLACOSTIL
- .U plastique dans pièces humides.

- PLATRERIE

- .Enduit pelliculaire sous dalle pleine.
- .Faux-plafond sur ossature métallique compris membrane d'étanchéité à l'air sur l'emprise du dernier niveau.
- .Partie commune, faux-plafond en dalles GYPTONE démontables sur les cheminements des canalisations gaz, et faux-plafonds non démontable GYPTONE sur les autres parties.
- .Trappe d'accès aux réseaux

PLOMBERIE SANITAIRE

- .Les ventilations de chutes seront sorties hors toitures dans le même diamètre que les chutes et isolées dans la traversée des combles.
- .Evacuations et chutes en P.V.C.
- .Les pieds de chutes d'EU et EV seront être équipés de culotte avec tampon de visite si le réseau chemine sous dalle en sous-sol. Dans le cas d'un cheminement en dallage, chaque pied de colonne devra pouvoir être visité par une culotte visitable.
- .Alimentation des appareils sanitaires en cuivre ou PER. Les diamètres minima des canalisations de raccordement et d'évacuation des appareils sanitaires devront respecter les normes et DTU.
- .Les collecteurs devront être calculés selon les débits à véhiculer.
- .Alimentation et vidanges pour machine à laver dans la salle de bains et lave-vaisselle en cuisine (un robinet à raccord au bec et un siphon par appareil) : emplacement sous évier ou à proximité des appareils.
- .Colonnes montantes en gaines techniques palières y compris calorifuge.
- .By pass (laiton pour chauffage) pour pose de compteur individuel en gaines techniques (logements et communs).
- .Robinet de puisage à fermeture par carré et siphon de sol fonte dans le local poubelles y compris calorifuge et purgeur.
- .Robinet de puisage pour les rez-de-jardin.
- .ROAI gaz en cuisine au niveau de l'espace cuisson (flexible de raccordement à charge preneur)
- .Il sera prévu manchette de raccordement individuelle pour un appareil de traitement de l'eau dans les endroits où l'eau est calcaire

- Cuisine :

- Evier inox 2 cuves et un égouttoir 120x60 avec bonde à panier inox, trop plein, mitigeur monotrou à col de cygne orientable.
- Meuble sous évier en stratifié blanc 120x60 cm, 3 portes, 2 retours, 1 fond, 1 tablette, charnières assurant le maintien des portes en position fermée (aimants proscrit), découpage latéraux pour passage canalisations (machine à laver...).

- Salle de bains :

- .Receveur de douche 120x90 avec ressaut inférieur à 2 cm, grés blanc, antidérapant. Les Parois vitrées ne sont pas fournies par le Maître d'Ouvrage, en cas de demande du client elles feront l'objet d'une plus-value.
- Mitigeur mural avec barre de douche, flexible et douchette
- .Dans les T4 : Baignoire 170x70 en tôle blanche avec mécanisme automatique pour Siphon, flexible douche, douchette et support. Mitigeur monotrou à bec fixe avec inverseur bain/douche.
- .Vasque céramique blanche avec mécanisme siphon. Mitigeur monotrou à bec fixe
- Meuble sous vasque en stratifié blanc, 2 portes, 2 retours, 1 fond, 1 tablette, charnières assurant le maintien des portes en position fermée, découpage latéraux éventuels pour passage canalisations (machine à laver), plan vasque, miroir, bandeau lumineux avec spots (appareillage électrique caché par bandeau ou carter).

- Toilettes :

- .Cuvette WC suspendu en porcelaine vitrifiée blanche
- .Bâti support et réservoir encastré avec plaque de commande

ELECTRICITE

- Installation répondant aux exigences des normes NFC 14.100 et NFC 15.100.
- Toutes les protections des circuits se feront par disjoncteurs.
- Les socles seront à éclipses avec terre, les points lumineux seront avec terre.
- Indicateur de consommation selon réglementation thermique en vigueur

L'équipement électrique d'un logement est conforme aux recommandations de la norme NFC15.100.

➤ Prévoir dans les parties privatives :

- .Une PC en hauteur à l'entrée de chaque pièce du logement (réglementation PMR)
- .Dans les cuisines ou dans la salle de bains pour le lave-linge, sur plan de travail, à une hauteur comprise entre 0,90 m et 1,10 m : 2 prises 16 A dédoublées ou 4 prises simples dont 1 vers l'interrupteur.
- .Une prise en hauteur pour hotte dans la cuisine
- .Une prise étanche et un luminaire en extérieur par logement
- .Des circuits indépendants pour lave-linge et lave-vaisselle.
- .Protection différentielle à haute sensibilité 30 mA pour chaque réseau.
- .Des crochets de suspension de la lustrerie.

.Tableau pour compteur électronique avec liaison courant faible pour télérelève.
.La GTL : gaine technique du logement pour l'arrivée téléphone, télédistribution, électricité avec porte type Sogal à pivot ou équivalent.
.Un compartimentage réservé aux courants faibles dans le tableau électrique
.Carillon dans l'entrée avec bouton poussoir au droit de la porte palière.
.Détecteur de fumée selon NF selon NF DAAF EN 14604

➤ **Prévoir dans les parties communes :**

.Dans hall d'entrée d'immeuble : éclairage décoratif selon étude de l'architecte.
.Appliques murales, hublots ou plafonniers dans les circulations d'étage selon étude de l'architecte.
.Alimentations techniques (ascenseurs, VMC, amplis de TV, contrôle d'accès,...) disjoncteurs différentiels spécifiques.
.1 prise de courant pour 2 niveaux (en gaine technique SG).
.Commande des éclairages des communs : cellule à détection de présence dans les halls et porches, dégagements étage et sous-sol + contact sec sur porte ascenseur et porte automatique de garages le cas échéant
.Utilisation de sources lumineuses à économie d'énergie, haut rendement.
.Eclairage de sécurité : blocs anti-vandalismes (10 ou 60 lm en fonction de la réglementation), grille de protection sur tous les blocs de sécurité dans les garages (hauts et bas).

- **CHAUFFAGE**

Chaudière individuelle au gaz

.Prévoit sur tableau de commande, indication de l'usage des consommations gaz ECS / Chauffage.
.Générateur à condensation, de puissance adaptée à chaque logement
.Ventouses disposées en façade.
.Chaudières type Saunier Duval ou équivalent
.Prévoir des caissons d'habillage avec démontage simple

Radiateurs acier type FINIMETAL Réggane 3000 ou équivalent, habillés avec robinets thermostatiques dans toutes les pièces sauf en salle de bain où il sera prévu un sèche-serviette électrique type Tahiti
.Installation réalisée en « 3 usages gaz ».
.Thermostat d'ambiance avec programmation journalière et hebdomadaire.

- **VMC**

.Marque ALDES, ANJOS ou équivalent.
.L'installation est à réaliser en conformité avec les prescriptions d'obtention des performances thermiques et acoustiques.
.Les bouches d'extraction seront obligatoirement installées en parement et éloignées de 10 cm des angles des murs ou plafonds.

- **COURANTS FAIBLES**

Télévision :

- Rappel des normes : NFC 90120 – 121 – 125 – 130 – 135.
- Antenne T.V. sur toiture ou terrasse permettant la réception TNT. Le ou les amplificateurs seront de type programmables.
- Amplificateur en gaine technique palière de 600 mm de large par 300 mm de profondeur (réservation en dalle de 600 x 100 mm) inaccessible aux locataires.
- Antenne F.M.
- Prises T.V. – Radio à séparateur dans le séjour et dans la plus grande chambre.
- Fourniture par le lot concerné des attestations COSAEL.

Téléphonie :

- Quinze jours avant la date prévue de réception du présent lot, l'Entrepreneur titulaire du marché de travaux devra remettre le procès-verbal de réception, établi par France TELECOM, au Maître d'Ouvrage.

- Le projet d'installation, conforme à la réglementation France TELECOM, sera soumis à l'agrément de ce dernier, dans le mois suivant l'ordre de service de démarrage des travaux.
- Il sera installé dans le séjour et chaque chambre : 1 prise RJ45 (séjour : incorporée au socle de prises de courant et prise d'antenne TV).
- Les prises RJ45 seront choisies dans la même série que l'appareillage électrique pour harmonisation des formes et des teintes.
- Câblage à exécuter en totalité depuis le point de raccordement au réseau public.
- Raccordement TRI + module d'essai

Réseau fibre optique :

- Le précâblage en fibre optique est obligatoire pour les logements collectifs neufs > 25 logements pour un arrêté de PC à partir du 01/01/2010 et pour tous les programmes collectifs dont le PC a été délivré à partir du 1° avril 2012. Le concepteur intégrera les contraintes particulières et énoncées dans le document France TELECOM « Recueil technique du pré-équipement des immeubles neufs à usage d'habitation » :
 - Adduction de l'immeuble
 - Local technique PRI
 - Gaine Technique spécifique réglementaire l=0.40ml x P=0.3ml
 - Arrivée en GTL : au moins 1 fibre/logt, porté à 4 fibres dans les zones à forte densité.
 - Câblage à l'intérieur des logements

Portier d'immeuble :

- Vidéophone avec platine à défilement et portier électronique avec lecteur VIGIK, compatible HEXASOFT
- Fourniture des badges, quantité à adapter en fonction de la taille des logements et la programmation du système 2 pour les T2 – 3 pour les T3 et 4 pour les T4

PEINTURE – REVETEMENT MURAUX

Parties communes :

- .Sur paliers d'étage, toile de verre peinte
- . Numérotation des étages sur paliers
- .Peinture glycérophtalique satinée sur portes des parties communes.
- .Cage d'escaliers : Finition gouttelettes sur murs et plafonds,
- .Numérotation au pochoir : garages

Parties privatives :

- .Les murs des pièces sèches et pièces humides recevront 2 couches de peinture acrylique blanche satinée.
- .Peinture finition mate au plafond.

REVETEMENT DE FACADES

- .Enduit au mortier projeté mono-couche finition grattée dans les teintes du permis.

SERRURERIE

- .Fermeture des halls d'entrée d'immeubles par ensemble en acier laqué, avec ferme-porte à glissière, ventouses électromagnétiques pour vidéophone, doublement de la paumelle en partie haute + contrôle d'accès par badge type VIGIK
- .Garde-corps métalliques pour les balcons
- .La métallerie sera en acier galvanisée à chaud et laquée
- .Mains courantes de part et d'autre des volées d'escalier.
- .Portes métalliques sur locaux communs et locaux ordures ménagères (passage de 0,90 m minimum) ferme porte hydraulique, canon européen sur organigramme. Poignée de tirage sur face extérieure et bouton moleté et béquille sur face intérieure.
- .Echelles aluminium pour accès aux combles avec barres d'accrochage, cadenas pompiers, etc...
- .Couvertines sur tête de mur ou garde-corps béton

- **PORTES DE GARAGES**

.Portes de garages individuels à manœuvre manuelle basculante à débordement, dimension de passage : largeur : 2,40 m.

.Tablier en tôle nervurée zinguée et prélaquée, sans débord extérieur en position ouverte.

.Ressorts de traction réglables. Fermeture latérale Canon européen à 2 clefs (en combinaison avec portes d'entrée pour les pavillons). Poignées et déverrouillage intérieur. Manœuvre silencieuse.

- **CARRELAGE - FAIENCES**

Parties communes :

.Grés émaillé U4P4E3C2 - 40x40 Plinthes assorties

.Paillason encastré – tapis PVC alvéolé

Parties privatives :

.Sols : Sur l'emprise des logements sauf chambres : Grés émaillé 40x40 Plinthes assorties

.Faïences :

.Cuisine = bandeau faïence 20x20 hauteur 60 cm sur évier, élément cuisson et retour éventuel

.Salle d'eau = faïences 45x25 sur pourtour du bac à douche sur 2,5m à partir du sol y compris paillasse et retour de cloison

.Salle de bains = faïences 45x25 sur pourtour de la baignoire sur 2,5m à partir du sol, et sur tablier de baignoire

.Coloris au choix dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.

- **PARQUETS**

Dans les chambres : Parquet contrecollé avec décor et couleurs aux choix du Maître d'ouvrage, support de base en HDF compris plinthes bois à peindre.

- **ASCENSEUR**

Ascenseur avec machinerie en gaine conforme aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, revêtement des parois de la cabine métallique, avec barre d'appuis, sol souple.